

Dimanche 1e mars 2026

Salle Isidore Daniélou à Saint Pol de Léon
De 9h à 17h

À retourner à l'adresse suivante :
Tony Bothorel
19, Avenue de la Gare
29250 Saint Pol de Léon

Attestation - Inscription

Nom et prénom* :

Adresse* :

Téléphone* :

Email* :

N° pièce d'identité* :

Délivrée le* :/...../..... Par* :

☐ Je suis un PARTICULIER (merci de retourner le présent bulletin complété et signé accompagné du règlement et d'une photocopie recto/verso d'un titre d'identité (CNI ou passeport))

☐ Je suis un PROFESSIONNEL (merci de retourner le présent bulletin complété et signé accompagné du règlement, d'une photocopie recto/verso d'un titre d'identité (CNI ou passeport) et une copie de votre inscription au Registre du Commerce.

Réservation de table(s)

Table(s) de 1,80m : x 6,50€ =€

Article 1 : pour les particuliers, seule la vente d'objets personnels est autorisée, les portants ne sont pas fournis;

Article 2 : la vente d'animaux est strictement interdite;

Article 3 : l'organisateur place les exposants dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription;

Article 4 : vous êtes déclaré "Exposant" dès réception du présent bulletin d'inscription, dûment complété et signé, accompagné du règlement (**Espèces ou Chèque** à l'ordre de la "**Compagnie d'Arc de Saint Pol de Léon**" et des photocopies mentionnées au-dessus.

Article 5 : à partir de 9h, l'organisateur se réserve le droit d'attribuer à un autre exposant la ou les table(s) non occupée(s) par le titulaire;

Article 6 : l'exposant recevra à son arrivée un bon pour une boisson chaude;

Article 7 : l'exposant devra laisser son emplacement propre à son départ;

Article 8 : l'organisateur ne procédera à aucun remboursement en cas d'annulation de la part de l'exposant 48h avant la tenue du vide grenier (sauf cas de force majeure);

Article 9 : l'organisateur se dégage de toute responsabilité concernant les vols ou détériorations des objets mis en vente;

Article 10 : les exposants s'engagent à recevoir le public de 9h à 17h

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter.

Le particulier atteste sur l'honneur de sa non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2026.

Fait à Le :/...../.....

Signature :